



Votons pour une Europe
responsable & solidaire
dans le monde !



RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DE COORDINATION SUD

Lundi 18 mai 2009

I- La vision de la solidarité internationale et de la coopération au développement partagée par votre parti politique :

1.1. Quelle vision du développement et de la solidarité internationale votre parti politique partage-t-il ? Quels enjeux revêtent les rapports Nord - Sud pour votre parti politique ?

La crise actuelle du capitalisme s'annonce dramatique pour les pays du Sud en termes économiques et sociaux. Mais, les désastres sociaux et écologiques du système capitaliste mondial, et de sa logique de dérégulation des marchés et de remise en cause des interventions publiques et des modes de production et de consommation qu'il sous-tend, sont bien antérieurs à cette crise : 2 milliards de pauvres dans le monde, un milliards de personnes souffrant de la faim, dégradation des écosystèmes, changements climatiques.

La solidarité internationale est au cœur de notre combat pour que, partout, tant au niveau des Etats, des ensembles régionaux ou au niveau multilatéral, l'intérêt général des générations actuelles et à venir prime sur les intérêts particuliers. Ceci impose de remettre l'économie au service de l'accès à tous aux biens fondamentaux, au bien-être des peuples et de l'avenir de l'Humanité dans son ensemble et donc de rompre avec la logique de mise en compétition généralisée des systèmes économiques et sociaux et de libéralisation des échanges commerciaux et flux financiers.

Une telle rupture est incompatible avec la philosophie qui guide actuellement les politiques européennes et notamment avec le Traité de Lisbonne dont l'article 188 B du TFUE indique notamment que l'Union « contribue (...) à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et aux investissements étrangers directs, ainsi qu'à la réduction des barrières douanières et autres ».

Enjeux rapports Nord-Sud :

1.2. Quel doit être le rôle de l'Europe dans le monde selon votre parti politique? Plus particulièrement, quel doit être son rôle dans ce contexte international de crise?

Notre vision de la solidarité internationale impose que l'Union Européenne :

- a) contribue au respect de la souveraineté des Etats et des ensembles régionaux dans la conduite de leurs politiques économiques et sociales.

Le développement des pays du Sud implique que leur soient reconnus le droit et les possibilités de mettre en œuvre des politiques nationales ou régionales basées sur l'intérêt général de leurs



Votons pour une Europe
responsable & solidaire
dans le monde !

populations : un développement économique au service d'un développement social et humain pour tous et respectueux de l'environnement. Dans le contexte actuel de mondialisation libérale, la reconnaissance de ce droit implique la possibilité effective des pays de mettre en œuvre des politiques s'opposant à la suprématie de la valorisation du capital privé, notamment des entreprises multinationales. Doivent être reconnus le droit à la protection et à la régulation des marchés nationaux et régionaux, notamment dans le domaine agricole et alimentaire (droit à la souveraineté alimentaire), le droit au contrôle public d'un certain nombre de secteurs et d'activités répondant à l'intérêt général, le droit à l'imposition de normes aux investissements étrangers de telle façon que ceux-ci contribuent effectivement au développement du pays.

C'est pourquoi, l'Union européenne et ses Etats membres doivent radicalement changer de politiques que ce soit dans les instances internationales (OMC, FMI, Banque Mondiale) ou dans le cadre des négociations pour la mise en place d'accords régionaux (notamment les accords de partenariat économique APE). En effet, l'ensemble de ces politiques visent aujourd'hui à contraindre les pays du Sud à l'ouverture de leurs marchés aux produits, services et investissements étrangers, à déréguler leur économie, à remettre en cause leurs services publics.

- b) contribue à la mise en œuvre d'accords et de politiques multilatérales visant à l'établissement de normes sociales et environnementales dans les échanges mondiaux, à une réglementation et un contrôle des flux financiers et des comportements des entreprises multinationales, à une gestion et une régulation des marchés mondiaux agricole, à la défense des biens publics mondiaux les protégeant contre leur marchandisation et/ou destruction progressive,

Concernant l'établissement de normes internationales contraignantes s'imposant aux Etats et aux entreprises en matière de respect des droits sociaux fondamentaux et de respect de l'environnement, on cherche souvent à opposer pays du Nord et pays du Sud sur ces questions. Nous contestons cette vision : quant on voit le scandale des conditions de travail imposées par les multinationales dans nombre de pays du Sud, ou encore les destructions de l'environnement liées à leurs pratiques, l'imposition de telles normes bénéficierait également au respect du droit des travailleurs, au progrès social, à la protection de l'environnement dans les pays du Sud. Mais ; là encore, nous sommes en totale contradiction avec l'OMC et avec le Traité de Lisbonne !

- c) mette en cohérence ses propres politiques avec ces objectifs : l'Union Européenne doit cesser de se faire le porte-parole de ses multinationales en faisant pression sur les Etats du Sud à ouvrir sans conditions leurs marchés aux biens, services et investissements étrangers ; elle doit réorienter sa politique agricole commune vers la satisfaction des besoins intérieurs, cesser son dumping sur les marchés mondiaux et ses politiques encourageant les pays du Sud à se détourner de leurs productions alimentaires au bénéfice de l'agro-business d'exportation ; elle doit elle-même mener une véritable politique visant à une mutation des modes de production et de consommation permettant de préparer l'après-pétrole et de combattre effectivement le réchauffement climatique,

En effet, à quoi bon mettre en œuvre une politique d'aide au développement quand, dans le même temps, les politiques commerciales de l'Union européenne tout comme les diktats des organisations internationales viennent contraindre les Etats à ouvrir leurs marchés, à restreindre les obligations faites aux investisseurs étrangers, à démanteler les régulations et services publics, etc ?

Le commerce équitable doit être soutenu : il faut pour cela une régulation européenne reconnaissant les critères exigeants défendus par les fédérations internationales de commerce équitable. Il doit être seulement soutenu, mais pas pour le maintenir sur une « niche de marché », c'est-à-dire que l'Europe doit partir de cette expérience pour rendre équitable l'ensemble du commerce conventionnel : pourquoi pas, pour certains produits, à terme, des



Votons pour une Europe
responsable & solidaire
dans le monde !

droits de douane prohibitifs pour tout produit importé non équitable ? Ceci rejoint les conditionnalités que l'on devrait mettre en place pour les importations : respect de normes sociales et environnementales, respect du droit à une juste rémunération du travail.

d) réorienter prioritairement sa coopération vers au bénéfice des organismes multilatéraux, des Etats et des collectivités et associations mettant en œuvre des politiques répondant à l'intérêt général des populations : développement des services publics et des mécanismes de régulation publique, renforcement de l'économie populaire (réformes agraires, démocratisation du crédit, etc.), programmes de préservation et amélioration de l'environnement, politiques d'intégration régionale, etc.

L'économie populaire, l'économie solidaire (c'est-à-dire une économie répondant à d'autres critères que ceux de la maximisation du profit), et donc les organisations populaires, doivent également être soutenus prioritairement, en s'appuyant notamment sur les ONG présentes en Europe qui ont su construire des partenariats avec ces organisations et une véritable expertise.

1.3. Quelle est la position de votre parti quant à l'actuelle politique européenne de coopération au développement ?

Elle est d'abord très insuffisante au niveau des montants des aides : En 1970, il avait été décidé un montant de 0,7% pour l'aide publique au développement. Les pays de l'UE sont passés de 0,43% en 2006 à 0,39% en 2007, et les annulations de dette ne représentent que 8% du total. Mais surtout, la politique européenne de coopération au développement est aujourd'hui trop dépendante des intérêts économiques à court terme des entreprises multinationales, elle privilégie les investissements lourds et un mode de développement « occidental » qui n'est pas adapté aux situations locales.

Elle tente également d'imposer des modes de gouvernance, décentralisation, privatisation,...., très discutables en totale conformité avec les dogmes « libéraux » du FMI et de la Banque Mondiale.

II- Les engagements et propositions de votre parti en matière de solidarité internationale, notamment dans le contexte actuel de crise :

2.1. Comment votre parti compte-t-il pousser l'Union européenne à tenir ses engagements en termes de volume et de qualité de l'aide au développement, ainsi que d'allocation aux services sociaux de base ?

Dans ce secteur comme dans les autres, il n'y a pas d'autres solutions que la création de rapports de forces, imposant une enveloppe et son utilisation.

L'articulation autour d'une conception alternative du développement qui s'appuie sur l'autosuffisance alimentaire, le développement durable auto centré, l'IDH plutôt que le PIB, le développement des services publics,.... entre des députés européens de Gauche, des ONG et des pays en développement peut seule faire bouger la situation.

Autres points importants:

- Oui à des calendriers contraignants obligeants Etats membres à atteindre 0,7% PNB pour l'aide au développement,
- La commission doit rendre des comptes au parlement européen pour n'avoir pas alloué, contrairement à ce qui lui avait été demandé, 20% de l'aide communautaire à la santé et à l'éducation primaire
- Non à l'instrumentalisation de l'aide au développement à des fins de « gestion des flux migratoires ».



2.2. Quelles sont les propositions d'action de votre parti pour inciter l'Union européenne à réaliser l'engagement européen de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux, de l'élaboration à la mise en œuvre des politiques ?

Il faut d'abord que l'Union donne l'exemple, ce qui est loin d'être le cas à l'heure actuelle. Nous agissons pour une Europe reconnaissant l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie - à commencer par les lieux de travail. Pour nombre d'entre nous, le féminisme est constitutif de la transformation sociale. L'égalité entre les hommes et les femmes doit être considéré comme principe fondateur de la construction de l'Europe. L'Europe doit être anti-patriarcale et les associations doivent être reconnues comme des partenaires dans le dialogue social et sociétal. Pour tirer vers le haut tous les droits, nous demandons que chaque femme vivant en Europe puisse bénéficier des lois les plus avancées pour les femmes qui soit en vigueur dans un pays de l'Union - y compris en matière de parité, cette pierre angulaire de la démocratie.

En 2005, le Consensus Européen pour le développement avait inscrit cet objectif parmi ses exigences. Mais, tant au niveau des États membres que de l'Union, les plans d'action et déclaration de bonne intention se sont succédés sans mise en œuvre à la hauteur des enjeux. Nous soutenons pleinement les demandes formulées par Coordination Sud dans son manifeste et nous nous engageons à veiller à sa réalisation effective

2.3. De quelle manière votre parti prévoit-il d'encourager l'UE à agir activement en faveur de la justice climatique et du financement de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement ?

La crise écologique est intrinsèquement liée au système capitaliste et à son moteur productiviste, dont les effets sont décuplés par la libéralisation des échanges. Une Europe écologique et sociale repose donc sur un autre modèle de développement, qui garantit à tous l'accès aux biens fondamentaux, restaure les équilibres écologiques menacés, et enrayer le processus de libre échange, en organisant notamment une relocalisation des activités de production et de consommation.

Ainsi, le programme du Front de gauche propose les orientations suivantes :

a) La remise en cause du sacro saint principe de libre marché, en Europe et hors de l'Europe, et avec lui de la ratification du Traité de Lisbonne.

→ Arrêt immédiat des libéralisations et privatisations en cours et le retour au public des biens fondamentaux (énergie, EDF-GDF, transports, service postal, etc.).

→ Abandon des traités de libre échange avec les pays en développement (et la renégociation des accords de partenariat économique) et annulation de leur dette publique.

b) La mise en place d'un véritable Plan climat énergie européen qui puisse rendre crédibles les discussions avec les États du Sud

→ Relèvement des ambitions du « paquet » européen : priorité donnée aux économies d'énergie d'ici 2020 (25 à 30%), diminution de 30% des émissions de gaz à effet de serre, maintien des objectifs de 20% des énergies renouvelables avec de fortes sanctions en cas de non atteinte (et planification de la fermeture des centrales nucléaires et au charbon), abandon de l'objectif de 10% d'agrobiocarburants

→ Création d'un Pôle public européen de l'énergie, qui garantisse le droit à l'énergie pour tous et planifie l'atteinte des objectifs du Plan climat



Votons pour une Europe
responsable & solidaire
dans le monde !

→ Arrêt de la libéralisation des transports et mise en place d'une politique de transports adaptée (développement des transports par rail et canaux, taxation du fret routier, relèvement massif et immédiat des normes anti pollution sur les voitures)

Face à la crise, un plan massif de réhabilitation des logements et d'investissement dans les lignes de transport collectif régionales doit être engagé immédiatement.

c) Pêche et agriculture : souveraineté alimentaire, et priorité à l'emploi et la protection de l'environnement

→ Maintien d'un mécanisme de régulation du marché agricole de type PAC en le réorientant en faveur d'une agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement ; interdiction des cultures et essais d'OGM en plein champ et de leur commercialisation, ainsi que des pesticides à risques ; arrêt de toute politique d'exportation agricole pour garantir la souveraineté alimentaire des pays

→ Renforcement de la protection des espèces halieutiques menacées ; mise en place d'une politique de régulation de la pêche, qui permette de soutenir la pêche artisanale, d'en moderniser la flotte, et de contraindre la pêche industrielle

d) Planifier la restauration écologique

La restauration des grands équilibres écologiques aujourd'hui menacés ne doit pas être laissée au gré du marché. Une politique ambitieuse de planification écologique doit viser à reconstituer les ressources naturelles et à les protéger (eaux, littoraux, espèces menacées, luttés contre la désertification dans certaines régions) en augmentant et en mobilisant les fonds structurels, et en luttant contre les politiques de privatisation des sols et du vivant.

*

Nous pensons que ces principes directeurs de caractère politique relevant d'un nouveau modèle de développement conviennent mieux aux rapports Nord Sud que des négociations de droits à polluer. Dans cette perspective, un véritable contrat cadre entre l'UE et les grandes organisations régionales du SUD pourrait être élaboré et aborderait notamment les questions suivantes :

- Aide au développement d'énergies douces et en particulier du solaire
- Limitation forte des agro-carburants et développement des agricultures paysannes
- Financements spécifiques pour stopper la déforestation
- Éducation populaire et éducation pour la santé
- Etc

2.4. Comment votre parti envisage-t-il de convaincre l'Union européenne de conduire une politique agricole et alimentaire européenne durable et solidaire, fondée sur le principe de souveraineté alimentaire et de préservation des ressources naturelles ? Quelle stratégie votre parti adoptera afin de pousser l'UE à tenir son engagement de mettre fin aux subventions à l'exportation d'ici 2013 ?

En matière d'agriculture, dans un monde où les inégalités de productivité agricole vont de 1 à 1,000, il est inacceptable d'obliger les pays du Sud à ouvrir leurs marchés agricoles aux importations à bas prix, qu'elle qu'en soit la provenance, et de mettre ainsi en crise leur agriculture paysanne. Et ceci d'autant plus que cette crise des agricultures familiales débouche sur une destruction des écosystèmes (les paysans étant incapables d'assurer à la fois leur reproduction sociale et la reproduction des écosystèmes cultivés) et sur un développement de la pauvreté urbaine, les autres secteurs d'activités (industrie et tertiaire) étant incapables d'offrir des emplois à l'ensemble de la population issue de l'exode rural. Il faut également souligner les conséquences sociales dramatiques de la flambée des prix agricoles de 2008 dans les pays ayant renoncé à des objectifs de sécurité alimentaire en accroissant leurs dépendance par rapport aux importations et en sacrifiant leur agriculture familiale produisant pour les marchés intérieurs. Du



Votons pour une Europe
responsable & solidaire
dans le monde !

point de vue de la sécurité de leurs approvisionnements (à des prix raisonnables), les pays du Sud ont hautement intérêt à mettre en œuvre des politiques de soutien à leur agriculture familiale.

C'est pourquoi l'Union européenne doit défendre le droit à la souveraineté alimentaire (droit des Etats et des ensembles régionaux à protéger et soutenir leur agriculture) comme un droit fondamental. Ceci à l'opposé de la politique actuelle de l'Union Européenne, soutenue par les groupes PPE et PSE, dans le cadre notamment de l'OMC. Mais, il faut également dénoncer l'attitude de l'Union européenne dans les négociations des Accords de Partenariat Economique (APE). L'Union Européenne y fait pression sur les anciens pays ACP pour l'ouverture de leurs marchés agricoles aux importations européennes.

La Politique Agricole Commune doit elle-même être cohérente avec cet objectif de souveraineté alimentaire :

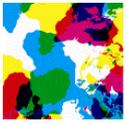
a) D'une part, l'Union européenne doit cesser son dumping sur les marchés mondiaux. Ceci implique fondamentalement un recentrage de l'agriculture européenne sur son marché intérieur. Cela ne veut pas dire que l'union européenne doit cesser d'exporter, mais elle doit plutôt viser l'exportation de produits transformés à haute valeur ajoutée. Quant à l'exportation de matières premières ou de produits peu transformés, il faut mettre fin aux mécanismes de subvention directs ou indirects aux exportations. Chaque produit exporté dont la production a reçu un soutien doit s'accompagner, à l'exportation, de la restitution de ce soutien sous forme de taxe. Une autre forme de dumping est l'exportation de sous-produits à des prix dérisoires et contribuant à la destruction des agricultures paysannes dans les pays du Sud : la campagne des organisations de Coordination Sud contre les exportations de bas morceaux de poulets en Afrique (« l'Europe plume l'Afrique ») l'a bien montré.

b) d'autre part, l'Europe doit cesser d'encourager les pays du Sud à soutenir les agricultures capitalistes d'exportation au détriment de leur agriculture paysanne produisant essentiellement pour le marché intérieur : et ceci est précisément en parfaite cohérence avec l'application du droit à la souveraineté alimentaire pour l'Europe elle-même. Développons la production de protéagineux en Europe plutôt que d'importer massivement du soja d'Amérique du Sud, au plus grand profit des multinationales mais aussi de l'agro-business dans ces pays, mais au dépens de l'agriculture familiale. Il en va de même avec les agro-carburants : l'objectif d'incorporation de 10% d'agro-carburants en 2020 imposera l'importation massive d'agro-carburants au plus grand bénéfice de l'agro-business et des multinationales et au dépend non seulement de l'agriculture paysanne, mais également de l'environnement. Ainsi au Brésil, le développement des plantations de canne à sucre se fait au dépend des prairies qui elles-mêmes se déplacent au dépend de la forêt amazonienne. Donc, l'UE doit mettre un terme à ses importations énergétiques d'agro-carburants qui font concurrence à la production alimentaire des pays du Sud

En d'autres termes, on ne fera pas l'économie d'une certaine relocalisation des productions, d'une profonde transformation des modes de production et de consommation dans le cadre d'une planification écologique, totalement incompatible avec le libéralisme promu actuellement par l'Union Européenne. Mais ces politiques qu'il faudrait mener sont fondamentalement contraires au processus actuel de démantèlement de la PAC et de libéralisation de l'agriculture.

Au niveau international, l'Union Européenne doit également œuvrer pour la mise en place de mécanismes de gestion et régulation des marchés mondiaux, de contrôle sur les spéculateurs.

En termes de stratégie, il convient de proposer une nouvelle alliance au niveau international, autour du droit à la souveraineté alimentaire au Nord comme au Sud et de la défense des agricultures familiales : il faut parler clairement au Monde entier : nous proposons un nouveau « deal » sur l'agriculture : nous renonçons à nos politiques de dumping, nous soutiendrons les pays du Sud dans leurs politiques de défense de la souveraineté alimentaire, nous œuvrerons pour la gestion des marchés internationaux, nous travaillerons à une évolution des modes de production et de consommation dans le monde . Mais, dans ce cadre, nous défendrons aussi le à la souveraineté alimentaire droit de l'Union européenne.



Votons pour une Europe
responsable & solidaire
dans le monde !

2.5. De quelle façon votre parti agira-t-il pour exhorter l'Union européenne à mettre en œuvre le Consensus européen sur l'aide humanitaire ?

Avec l'aide communautaire gérée par la Commission et l'aide bilatérale offerte par les États membres, l'Union européenne (UE) est le principal donateur humanitaire dans le monde. En 2006, sa contribution a été supérieure à 2 milliards d'euros, ce qui représente plus de 40 % de l'assistance humanitaire internationale globale.

Cela engendre une responsabilité et des attentes particulières vis-à-vis de l'UE, notamment face aux nouveaux défis posés par l'évolution des crises, à savoir:

- la fréquence accrue des crises humanitaires, liée à la pauvreté, aux changements climatiques et à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles;
- la tendance croissante à ne pas respecter le droit humanitaire et international;
- la violation de l'espace humanitaire qui rend l'accès aux populations vulnérables plus difficile et entrave la protection et la sécurité des travailleurs humanitaires.

Afin d'assurer une vision commune de l'action humanitaire, la Commission propose comme base de ce futur consensus que l'UE:

- veille au respect des principes humanitaires fondamentaux, en particulier ceux d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance ;
- promeuve le respect du droit international, notamment le droit international humanitaire;
- garantisse la cohérence des politiques liées à l'aide humanitaire (comme la gestion des crises et la sécurité alimentaire), ainsi que leur complémentarité et efficacité, tout en soulignant qu'il y a une différence entre l'aide humanitaire et ces autres politiques (principe d'indépendance).

Reste à traduire ces principes dans la pratique

En rappelant que l'aide humanitaire doit être fournie de manière adéquate et efficace pour offrir un secours immédiat aux victimes, la Commission avait recommandé que l'UE:

- s'engage à financer l'aide humanitaire de manière appropriée, sur la base de normes minimales acceptées d'assistance et de protection;
- mette en place un cadre commun pour l'évaluation des besoins et le partage des analyses d'experts;
- assure une réponse globale équilibrée, notamment en accordant un intérêt particulier aux crises oubliées [*](#).

En outre, la Commission souligne l'importance d'une bonne coordination entre tous les partenaires chargés de la mise en œuvre de l'aide sur le terrain

Nous ne contestons ni ces principes, ni les modalités prévues de mise en œuvre. Il reste que cette mise en application prend du retard pour un ensemble de raisons qu'il faudrait approfondir. Nous affirmons notre volonté politique de veiller à aller plus vite dans ce domaine, et d'insérer cette politique dans un contexte d'une nouvelle solidarité internationale

2.6. Que proposez-vous de faire pour que les citoyens et les organisations de la société civile, du Nord comme du Sud, participent réellement à la définition et mise en œuvre des politiques européennes?

Il y a un préalable évident : Disposer d'une architecture institutionnelle de l'Europe qui soit réellement démocratique. Or si chacun s'accorde à penser que la situation actuelle n'est pas satisfaisante, ni le Traité Constitutionnel Européen –rejeté par les Français-, ni son frère jumeau, le traité de Lisbonne, que les dirigeants européens s'efforcent d'imposer aux peuples sans leur demander leur avis, ne répondent à cette exigence. Nous plaidons pour un nouveau traité fondateur élaboré à la suite d'une consultation populaire élargie et de processus démocratiques à l'échelle européenne. Nous plaidons aussi pour une profonde refonte du fonctionnement des instances internationales, en particulier de l'OMC et du FMI

Dans l'immédiat, et parce que le changement institutionnel prendra du temps, il y a des mesures à prendre pour impliquer davantage le monde du travail et la société civile dans le fonctionnement concret de l'Union et notamment du Parlement Européen :



Votons pour une Europe
responsable & solidaire
dans le monde !

- Faire en sorte que les parlementaires élus assument pleinement leur mandat, donc prennent le temps nécessaire aux consultations et aux échanges d'information
- Donner davantage de poids aux instances consultatives comme le Comité Économique et Social européen et contribuer à l'émergence d'une opinion publique européenne par une réforme du système d'information et de communication de l'Union
- Constituer un Intergroupe sur les rapports Nord-Sud qui traite avant tout des questions de développement et non d'aide humanitaire, et faire de ce groupe une instance de dialogue avec les ONG et des grandes associations citoyennes du Sud avec lesquelles elles travaillent
- Mettre en place un système d'évaluation partagé sur la mise en œuvre des plans d'action édictés par l'Union Européenne